



ÉPICERIE SOCIALE
"COUP DE POUCE"
90 avenue de Richelieu
86100 Châtellerault
05 49 02 56 84

ÉPICERIE SOCIALE "COUP DE POUCE"

- ▶ Du lundi au vendredi de 13^h30 à 16^h30 en partenariat avec les associations caritatives de Châtellerault.

AIDE ALIMENTAIRE ET D'HYGIÈNE

- ▶ Produits alimentaires et d'hygiène pour 10% de leur valeur.
- ▶ La carte de l'épicerie sociale permet de faire des achats une fois par semaine. Elle est attribuée par le service Solidarités actives du CCAS, sous conditions.

ÉCHANGES, PARTAGE

- ▶ Participer à différentes activités et ateliers : cuisine, bien-être, semaines à thème.
- ▶ Présentation des expositions sur la santé, les droits, le logement..., dans un espace d'attente convivial.

SERVICE SOLIDARITÉS ACTIVES

5 rue Madame - CS 90832
86108 Châtellerault Cedex
05 49 02 56 84
pole.solidarites@ccas-chatellerault.fr



2022 III conception réalisation III CII



Solidarités actives

Accompagnement adapté
à votre situation



- ▶ AIDES
- ▶ ACCOMPAGNEMENTS
- ▶ HÉBERGEMENTS
- ▶ LOGEMENTS



L'essentiel
et plus encore



ville-chatellerault.fr

VILLE DE
Châtellerault
| C.C.A.S. |

SOLIDARITÉS ACTIVES

Écoute personnalisée, aide individualisée et adaptée, hébergement, le service Solidarités actives du CCAS vous accueille sur rendez-vous.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

(personnes seules ou en couple sans enfant à charge)

- ▶ évaluer la situation
- ▶ élaborer un projet social pour faciliter l'accès à l'emploi
- ▶ contractualiser des démarches par le biais du Contrat d'engagement réciproque RSA

INSTRUCTION DES DEMANDES D'AIDE SOCIALE LÉGALE

(personnes âgées et personnes en situation de handicap)

- ▶ l'hébergement
- ▶ le maintien à domicile

DOMICILIATION

- ▶ permettre l'accès aux droits sociaux des personnes sans résidence stable

SOUTIENS FINANCIERS

- ▶ attribuer une carte d'épicerie sociale
- ▶ aide pour les transports en commun
- ▶ participation aux frais de garderie
- ▶ octroyer une aide de secours et de prêts financiers, après examen des dossiers

HÉBERGEMENT EN URGENCE

- ▶ rechercher une solution d'hébergement en lien avec le dispositif de la Croix-Rouge 115

AIDE À LA RECHERCHE ET ACCÈS AU LOGEMENT AUTONOME

Par un accompagnement social personnalisé et un accueil dans un logement temporaire

ACCÈS À DES LOGEMENTS SOCIAUX

- ▶ évaluer les conditions d'accès
- ▶ constituer et enregistrer la demande au niveau départemental
- ▶ attribuer les logements sociaux

Du lundi au
vendredi
de 9^h à 12^h et de
13^h30 à 17^h30
(16^h30 le vendredi)



Quels que soient votre âge,
vos difficultés, votre situation,

le CCAS vous propose des solutions
adaptées pour améliorer votre vie
quotidienne.

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS) PAUL PAINLEVÉ

Le CHRS accueille des personnes seules ou des couples majeurs sans enfant 24^h/24, 7 jours/7. Il accompagne aussi pour les démarches d'insertion.

HÉBERGEMENT IMMÉDIAT

- 3 places
pour les situations
d'urgence

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

- 16 places pour
l'accompagnement
des projets d'insertion
(signature d'un contrat
de séjour)

RESTAURATION COLLECTIVE

- Préparation des repas
avec les autres personnes
accueillies au centre

ÉCHANGES ET REDYNAMISATION

- Participation à la vie
collective grâce
à des animations
et des activités

AIDE ET SOUTIEN

- Accès aux droits sociaux
- Recherche de logement ou
d'hébergement adapté
 - Santé (accès aux soins,
démarches administratives)
- Recherche de formation
ou d'emploi

AIDE À L'INSTALLATION DANS UN LOGEMENT AUTONOME

CHRS
PAUL PAINLEVÉ

136 avenue Paul Painlevé
86 100 Châtellerault

05 49 21 87 91